

Action de la France au Rwanda [Extraits]

Dominique de Villepin

Quai d'Orsay, 24 juillet 1992

Extrait du Rapport de la Mission d'Information présidée par M. Paul Quilès, page 184

L'action de la France au Rwanda est guidée par une volonté de stabilisation et un souci d'apaisement. Elle comporte un volet diplomatique et un volet militaire. Le premier nous a amenés à encourager le processus d'ouverture au Rwanda et à soutenir les efforts régionaux de paix ainsi que le dialogue entre les parties en conflit (...)

Le second, complétant le premier, nous a conduits à dépêcher des militaires sur place, afin de protéger nos ressortissants, et à intensifier notre coopération auprès de l'armée rwandaise. La déstabilisation du Rwanda, si elle se produisait, sonnerait en effet le glas du processus de démocratisation, dans un contexte d'exacerbation des tensions communautaires.